



Message de l'Association Universelle d'Espéranto (UEA) à l'occasion de la Journée Internationale des Droits Humains, le 10 décembre 2023

Dignité, liberté et justice pour tous les peuples et toutes les langues!

L'Association universelle d'espéranto salue les Nations Unies et toutes les personnes de bonne volonté à l'occasion du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains. Depuis sa fondation, en 1908, notre association œuvre pour la compréhension internationale, la solidarité et l'estime entre tous les humains. Les droits de l'homme sont le fondement de nos statuts, et nous travaillons à diffuser les objectifs de l'ONU et de l'UNESCO par notre rôle en tant qu'organisation en relation consultative formelle avec ces institutions.

Le respect des droits humains était expressément inscrit dans les statuts de l'UEA avant même l'émergence formelle de la Déclaration. Aujourd'hui, ces statuts affirment sans équivoque que « de bonnes relations internationales et le respect des droits de l'homme, tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationalement reconnus, sont des conditions essentielles pour le travail de l'UEA ».

Dignité, liberté et justice pour tous et pour les locuteurs et utilisateurs de toutes les langues sont des droits essentiels. A l'occasion du 75e anniversaire de la Déclaration universelle, nous réaffirmons résolument notre volonté de respecter et de mettre en œuvre ces droits.

Même si le monde a beaucoup changé au cours des 75 dernières années, l'exigence pour les droits humains demeure et demeurera un cri mondial. Nous devons faire davantage pour que tous les membres de la famille humaine soient traités conformément à leur dignité essentielle et égale.

La Déclaration a créé une base et un guide clair pour la promotion des droits humains, de façon générale, partout et en toutes circonstances. Elle a permis de reconnaître et de définir les droits spécifiques des femmes, des personnes âgées, des enfants – ainsi que des minorités, des groupes vulnérables, des peuples autochtones, des migrants et autres. En même temps, c'est un guide clair pour que tous, partout et en toutes circonstances, prennent conscience et plaident pour leurs différents droits.

En ce moment de commémoration et de mobilisation pour le futur, nous demandons une attention particulière aux relations entre langues et droits de l'homme. Bien que la discrimination fondée sur la langue soit spécifiquement interdite dans le deuxième

article de la Déclaration, cette dimension vraiment fondamentale de la vie humaine est trop souvent négligée. De même que l'on néglige la relation étroite entre langue et identité personnelle.

Les droits humains à part entière incluent les droits humains linguistiques, qui constituent une base de respect réciproque et de coopération. Les politiques linguistiques sont une partie essentielle de l'action pour les droits humains -- pour prévenir la discrimination et pour construire une compréhension commune face aux défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée.

La Journée des droits humains a lieu cinq jours avant la Journée Zamenhof, le 15 décembre, où nous célébrons l'anniversaire du fondateur de l'espéranto, L. L. Zamenhof, qui par son travail pour une langue commune voulait créer la paix et l'égalité entre tous, partout. Cette année, nous lierons les deux thèmes : la Journée Zamenhof sera également une journée de reconnaissance particulière de la Déclaration, en soutien aux efforts des Nations Unies.

L'universalité des droits humains rend notre action constante indispensable. Continuons nos efforts et élevons toujours nos voix en faveur d'un monde avec de pleins droits pour toutes les personnes.